



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57197>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-57197**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (67)

Correspondant : Monsieur Éric HARTWEG - Directeur Général de la SERS

Adresse : 10 rue Oberlin, 67000 Strasbourg

Coordonnées :

Téléphone : +33 388378888

Courriel : sers@sers.eu

Adresse internet : <http://www.sers.eu>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.sers.eu>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Lot 05 Echafaudages pour la construction d'un groupe scolaire (maternelle et élémentaire), d'un périscolaire avec un restaurant et une salle multi activités à Oberhausbergen

Lieu d'exécution et de livraison : allée de l'Euro, 67205 Oberhausbergen

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Type de procédure : Marchés de travaux passés selon une procédure adaptée ouverte conformément à l'article R2123-1-2° du code de la commande publique. Après avoir sélectionné les candidatures, le Pouvoir adjudicateur examinera les offres. Une négociation pourra alors être entamée si nécessaire dans la perspective de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, à l'aide des critères énoncés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le marché pourra toutefois être attribué sans négociation.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation concerne les travaux à effectuer en vue de la construction d'un groupe scolaire (maternelle et élémentaire), d'un périscolaire avec un restaurant et une salle multi activités à Oberhausbergen allée de l'Euro. La présente consultation concerne le lot 05 Echafaudage uniquement. Les autres lots ont fait l'objet d'une procédure antérieure et ont déjà été attribués.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le présent projet sera financé par la Commune d'Oberhausbergen au moyen de fonds propres et/ou recours à l'emprunt. Le paiement interviendra par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande d'acompte par le Maître d'oeuvre. Il sera fait application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : La forme juridique du groupement, après attribution, sera celle du groupement solidaire
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les soumissionnaires auront à produire un dossier dématérialisé complet, comprenant les pièces énumérées au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 10/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
6972L05SS

Renseignements complémentaires : Pouvoir adjudicateur : Commune d'Oberhausbergen - 88, route de Saverne 67205 Oberhausbergen Mandataire : Société d'Aménagement du Rhin Supérieur - S.E.R.S. 10 Rue Oberlin – BP 20165 67004 Strasbourg Cedex - Tél.: 03 88 37 88 88 - Site internet : www.sers.eu email : sers@sers.eu Représentant du Pouvoir adjudicateur : Monsieur Éric HARTWEG - Directeur Général de la SERS Les concurrents ne pourront apporter aucune modification au cahier des charges. Délais : Durée globale prévisionnelle des travaux (hors période de préparation indiquée ci-dessous) : 18 mois Durée période de préparation : 1 mois Début prévisionnel des travaux : 15 janvier 2024 (selon calendrier de l'opération) Début prévisionnel de l'intervention du présent lot : fin aout 2024 Le délai d'exécution propre à chaque lot est défini dans le planning DCE. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Pour le jugement des candidatures, le Pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont les capacités

professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes. Pour le jugement des offres, le Pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les critères énoncés au règlement de la consultation. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur visé au règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg – 31 avenue de la Paix – BP 1038/F – 67070 STRASBOURG Cedex – Tél : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : -soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative, jusqu'à la signature du contrat (référé précontractuel) ; -soit de l'article L 551-13 du Code de justice administrative dans les conditions de délais de l'article R 551-7 dudit code (référé contractuel) ; -soit de l'article R 421-1 du même code, dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre (recours pour excès de pouvoir) ; - soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 (« Département du Tarn-et-Garonne » - N° 358994), dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidatures et les offres sont à communiquer par voie électronique exclusivement. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée. Le profil acheteur à utiliser pour les communications électroniques et la remise des offres est celle accessible depuis la rubrique « Appel d'offres » à l'adresse suivante : www.sers.eu Les dispositions applicables aux dossiers de candidatures et d'offres dématérialisées (notamment la signature électronique) figurent en annexe au règlement de la consultation. Les pièces fournies par le Pouvoir adjudicateur sont disponibles exclusivement sous format électronique à l'adresse suivante : <http://www.sers.eu> - Rubrique « Appels d'offres ». Il est précisé que : Toute modification de l'une des pièces constitutives du marché et notamment de ses spécifications techniques, entraînera l'irrégularité de l'offre du candidat. En cas de discordance entre les pièces du marché remises par le titulaire dans son offre et les documents de la consultation conservés par l'acheteur dans ses archives, seuls ces derniers prévaudront. Les soumissionnaires auront à produire un dossier dématérialisé complet, comprenant les pièces énumérées au règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/05/2024